Image not found or type unknown

Locataire.... "speciale"

Par **doucemangue**, le **16/02/2019** à **21:56**

Bonjour,

J'ai (j'avaisà)une locataire plutot spéciale. J'explique.

De nationalité étrangère,resortissante europeenne, présentant à l'entree BP en bonne et due forme,avis d'imposition ok .Jusque là tout va bien.

3 mois passent ,tout va bien puis... le début de la fin.

Les loyers ne sont plus payés,elle ne me donne aucune attestation ni d'assurance ni de ramonage et entretient chaudière, elle ne répond plus à aucun mail ni appel téléphonique, RAR non réclamés,huissier idem, elle m'insulte!

Parallelement je reçois..un dossier de surrendettement.... et là je vois ROUGE cramoisi: tout n'est que mensonge: les BP probablement des faux .Elle cumule malgré tout 1700€ de revenus,un enfant à charge mais mais mais.... des dettes absolument partout: au moins 4 centre des impots, cofidis and co, banqueS, ancien propriétaire 13 K€ , assurances.

2ans après j'ai nfin réussi à toucher l'APL à sa place (sans son accord), et me suis mêlée de son dossier de surrendettement en prouvant qu'elle "omettait" de déclarer quelques 15K€ aux administrations alors qu'elle perçoit 1200€ d'assedic mensuels. Bah tiens!

Son dossier a été evidemment rejeté.

Parallelement j'ai découvert qu'elle avait cree et domicilié et hebergé une asso de refuge animalier (et les bestioles qui vont avec soit une 15aine de chiens, des chats,furets,rats) DANS la maison... elle tentait d'en vendre sur le bon coin..arguant "en totale liberté".

Procédure pour détournement de l'utilisation d'un bail (ce ne sont pas les termes mais là..ils ne veulent plus revenir!) ,reponse de la justice "faite une procedure d'expulsion et résiliation de bail classique" ... heuuuuuuuuuu

1an de perdu!

Audience prévue dans 1mois et demi... la dame est partie,laissant la maison grande ouverte, je veux dire par là, portes battantes!!!! Prevenue par un voisin, je viens voir...et là le désastre... l'état de la maison... une puanteur digne d'un charnier doublé d'une pissotiere géante avec tout ce qui va avec!

Photos...

j'ai laissé passé 1 bon mois (partie mi decembre,preuve sa fille n'est plusscolarisé dans le collège ,information eue du principal du collège)... suis entree 1ere semaine de fevrier) et il y a quelques jours,j'ai vidé les immondices présents dans la maison, mis de coté ses affaires perso (je ne suis pas inhumaine!!!).

Surpriiiiiiiiiiiiiiiiiise elle s'est pointée aujourd'hui réupérer des urnes de cendres de chiens et a porté plainte pour violation de domicile!!!!

(Il n'y a pas à dire les cons ,ça ose tout!)

Accusant de vol de bijoux et autre joyeusetés!!!!!

Et maintenant.... je fais quoi???

Par **Visiteur**, le **16/02/2019** à **22:21**

Bonjour
Prendre un avocat et rassembler photos et tèmoignages sont les actions prioritaires.

Par **doucemangue**, le **16/02/2019** à **23:17**

Photos et temoignages ok. J'ai déjà accmulé...bien heureusement... et attendre l'audience je présume?

Par **Visiteur**, le **16/02/2019** à **23:23**

Votre avocat peut vous dire s'il est préférable de contre attaquer.

Par **doucemangue**, le **16/02/2019** à **23:39**

ok ok..

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés